

## Saint-Vincent-la-Châtre Projet éolien : 70 000 € prêtés

25.02.2019 17:01

Partager Twitter +1 Envoyer à un ami Réagir



#ECONOMIE #SAINT-VINCENT-LA-CHÂTRE

Partager Twitter +1 Envoyer à un ami Réagir

ACHETER LE JOURNAL (0,95€)

ALERTER LA RÉDACTION

S'ABONNER À LA NEWSLETTER

ANNONCER UN ÉVÉNEMENT

Le financement participatif lancé le 21 janvier dernier par Epuron ERG Group sur Lendosphere pour le mât de mesure du parc éolien de Saint-Vincent-la-Châtre et Fontvilliville a suscité l'intérêt de 68 personnes qui ont investi un montant total de 70 000 €.

Il s'agit de Néo-Aquitains « et plus spécifiquement d'habitants de la Communauté de communes du Mellois en Poitou », selon Epuron.

L'objectif initial, de 50 000 €, a été porté à 70 000 €, « un second objectif atteint en quatre jours », se félicite Epuron. Le premier versement sera perçu par les prêteurs le 5 juin prochain.

## Stop à l'éolien : une réunion pour mobiliser

Publié le 07/12/2019 à 06:26 | Mis à jour le 07/12/2019 à 06:26

Partager Twitter LinkedIn Facebook



L'association Stop à l'éolien en Pays Mellois mise sur l'information pour donner de l'ampleur à son opposition. © Photo NR

Opposé à la prolifération de l'éolien en Mellois, le collectif basé à Saint-Vincent-la-Châtre veut informer et sensibiliser les Mellois. Rendez-vous mardi.

Tracts, affichage, banderoles, stand sur le marché et réunions, le collectif d'habitants de Saint-Vincent-la-Châtre fait feu de tout bois pour tenter de contrer le projet de parc éolien, un de plus, qui menace de s'implanter à 500 m du hameau de la Bernardière. Le collectif, devenu association, affiche sa volonté d'élargir son champ d'action à tout le Pays Mellois, conscient que la quantité de mâts installés en quelques années finit par laisser même ceux qui pensent que l'éolien pourrait favoriser la transition écologique. L'association n'est plus tout à fait seule dans ce combat, les présidents des quatre départements de l'ex-Poitou-Charentes viennent de monter au créneau (NR du 3 décembre). « Le but est de défendre la qualité de vie, les paysages, la santé et le patrimoine immobilier, explique la présidente, Françoise Bourreau. Nous continuons d'interpeller les élus à tous les niveaux. La députée Delphine Batho, la Région, le Département, la communauté de communes ainsi que la préfecture. »

### Six cents signatures

La pétition continue de circuler, elle approche des 600 signatures. Plus de la moitié de la population de Saint-Vincent-la-Châtre a signé. « Notre association cherche à apporter une information objective sur les réalités de l'éolien auprès des Mellois. Les riverains de parcs que nous rencontrons avouent qu'ils en ont assez et qu'ils en souffrent. L'association souhaite aussi éclairer les élus qui prennent des décisions sans toujours en mesurer les conséquences pour les habitants. » L'association ne nie pas pour autant l'urgence climatique. « Les moyens envisagés actuellement ne sont pas à la hauteur. Malgré les énergies renouvelables, le bilan carbone est très mauvais. Il faut que la population prenne à bras-le-corps cette question en s'informant et en se mobilisant. » Roland Marlet, membre très actif de l'association, est, lui, présent le vendredi matin sur le marché de Melle pour informer les Mellois. « Nous savons que Mellois en Poitou peut limiter l'installation anarchique des éoliennes par l'intermédiaire du Scot. Je suis scandalisé par un passage qui précise que "les incidences négatives n'affecteront que les milieux ordinaires", c'est totalement antidémocratique, où est l'égalité ? Les habitants de ces territoires "ordinaires" sont-ils une "population ordinaire" ? » L'association organise, mardi 10 décembre, à la salle des fêtes de Saint-Vincent-la-Châtre, une réunion d'information. Y sont conviés tous les Mellois désireux d'en savoir un peu plus, ainsi que les 62 maires qui siègent à la communauté de communes, son président et Magalie Migaud, vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire. Sont également invités la députée Delphine Batho et le président du Département, Gilbert Favreau. Réunion publique mardi 10 décembre, à 20 h, à la salle des fêtes de Saint-Vincent-la-Châtre. Renseignements : stopéolienmellois@gmail.com ou au 06.63.92.98.34.